



Avis de poursuite par huissier usurpation d'identité

Par **Ralbol**, le **11/02/2015** à **20:08**

Bonjour, je viens de recevoir un avis de poursuite par huissier de justice a mon nom dans ma boite au lettre , l'infraction est un défaut de présentation du permis qui date du 24-06-2014 contrôlé par un agent sur autoroute mais le problème c'est que quelqu'un c'est fait passé pour moi et ce n'est pas mon véhicule ni mon adresse (cela doit etre une de mes connaissance mal attentionné qui connait peut etre ma date de naissance) que puis-je faire ?

Par **aleas**, le **11/02/2015** à **20:20**

Bonjour,rnrnAvant cette visite d'huissier, vous n'avez reçu aucun avis ?rnrnVous pouvez aller à la police/gendarmerie, porter plainte.

Par **Ralbol**, le **11/02/2015** à **20:40**

Nn vu que ce n'etait pas mon adresse (sur ce courrier il y avait une redirection vers mon adresse actuel) je pense que demain je vais contacté l'huissier pour lui expliqué , sur le courrier il y avait une amande de 40 euro et si non paiement de l'amende il y aura saisie sur le vehicule , moi ça m'arrange qu'ils saisisse lol (j'aimerais connaitre le proprietaire de ce vehicule peut etre que je le connait) je vait porté plainte demain

Par **aguesseau**, le **11/02/2015 à 20:46**

je crains que votre plainte ne soit pas recevable ou mise au panier.

Par **Ralbol**, le **11/02/2015 à 20:54**

et si je portais plainte contre le propriétaire du véhicule Pour usurpation d'identité , et si ce n'est pas lui il connaît forcément le coupable pour lui avoir prêté son véhicule ? Est ce une bonne idée

Par **aleas**, le **11/02/2015 à 21:34**

Bonsoir,
[citation]je crains que votre plainte ne soit pas recevable ou mise au panier.
[/citation]
Ah, bon ? On vous prend l'identité, des ennuis judiciaires en découlent et la plainte va au panier ?